



STEINBACH

GUEBLANGE

SCHWEIX

WENTZVILLER

AUDVILLER

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DU
VAL-DE-GUEBLANGE**

-  Limites de zones
-  Limites de secteurs
-  Zone inondable
-  Eléments de paysage à protéger pour des motifs écologiques (site Natura 2000, ZNIEFF 1)
-  Eléments de paysage à protéger pour des motifs écologiques (massifs boisés)
-  Eléments de paysage à protéger pour des motifs écologiques (haies)
-  Emplacements réservés



LE D.P.U. EST INSTITUTE SUR TOUTES LES ZONES U ET AU PAR D.C.M. DU 28/05/2013

5

Règlement graphique
ECHELLE 1/2000e

APPROBATION DU P.O.S. PAR D.C.M.
DU : 01/07/1988

APPROBATION DU P.L.U. PAR D.C.M.
DU : 28/05/2013

Atelier A4 architecture et urbanisme durables
10 rue de la République - 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 31 12 32 - Fax : 03 88 31 12 33
E-mail : atelier@atelier-a4.com

CESTE S.A. - Société d'Urbanisme et de Services
10 rue de la République - 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 31 12 32 - Fax : 03 88 31 12 33
E-mail : ceste@ceste.com